



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements.

Les canalisations, barbacanes, descentes E.P., trappes de visite sur gaines techniques, convecteurs, et volets roulants ne sont pas systématiquement figurés.

Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis.

Les soffites et faux-plafonds ne sont pas nécessairement figurés. Les surfaces de placard sont incluses dans les pièces attenantes.